

États financiers de l'année 2025 - Surplus de 8.3 M\$

Baie-Comeau, le 15 juin 2026 — Les états financiers consolidés de la Ville de Baie-Comeau, préparés par la Direction des ressources financières et matérielles et audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, seront déposés aux élus municipaux lors de la séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 15 juin à 19 h 30.

La Ville de Baie-Comeau dévoile des états financiers positifs menant à un **surplus de 8,3 M\$**.

« Un surplus de cette ampleur peut étonner. Rappelons-nous qu'à chaque année, certains revenus supplémentaires demeurent difficiles à prévoir lors de l'élaboration du budget, alors que nous maintenons en parallèle une gestion rigoureuse des dépenses. Ce résultat permet à la Ville de demeurer en bonne position financière, mais le défi d'assurer des revenus suffisants à long terme demeure bien réel », mentionne le maire de Baie-Comeau, Michel Desbiens.

« Bien que dégager un surplus n'est pas un objectif que nous visons en préparant un budget, il aura toujours son utilité dans certaines situations, car nous ne sommes jamais à l'abri de surprises. L'application d'une nouvelle norme comptable, liée à la mise hors service d'immobilisations, qui a un impact de 3,8 M\$ dans notre surplus cumulé, en est un excellent exemple », a poursuivi le maire.

REVENUS

En 2025, les revenus réels de la Municipalité ont été **de 1,2 M\$ plus élevés** en comparaison avec le budget. « Nous estimons nos revenus, tout en demeurant prudents face à ceux qui ne sont pas garantis. Lorsqu'ils se réalisent, ils représentent un gain additionnel », affirme M. Desbiens.

Quelques explications pour les écarts notables :

- Réseau d'électricité : En considérant les ventes moins les achats d'électricité du réseau, ainsi que les dépenses d'exploitation, nous notons un profit net de 3,3 M\$;
- Subventions : En cours d'année 2025, des subventions diverses totalisant 0,8 M\$ ont été confirmées. Par exemple, nous avons reçu une subvention de 0,4 M\$ pour le parc éco industriel Jean-Noël-Tessier ;
- Services rendus : Les nouveaux raccordements du réseau électrique, l'achalandage du transport collectif et les revenus du Service de la culture et des loisirs ont permis d'amasser 0,7 M\$ supplémentaire ;
- Intérêts : Une gestion efficace de nos liquidités et un taux d'intérêt favorable nous ont procuré 0,6 M\$ de plus que prévu ;
- Droits de mutation : Dus, entre autres, à la vente de l'ancienne papetière à Norderra, la Ville a amassé 0,9 M\$ supplémentaire.

DÉPENSES

En 2025, les dépenses municipales réelles ont été **6,4 M\$ plus basses** que ce qui a été prévu au budget. « Depuis plusieurs années, nous demandons aux services municipaux de fonctionner avec une enveloppe budgétaire stable pour leurs opérations. Ils gèrent leurs dépenses de façon efficace et efficiente. Cependant, comme pour les revenus, certaines économies dans les dépenses qui ne peuvent pas être planifiées d'avance », précise M. Desbiens.

Quelques explications pour les écarts notables :

- Travaux publics : Une économie de 0,5 M\$ en raison de moins de précipitation de neige en 2025 (394 cm), l'optimisation des opérations, moins de location de machinerie (0,2 M\$) et moins de dépenses pour le département de parcs et espaces verts (0,3 M\$) ;
- Hygiène du milieu : 0,7 M\$ ont été économisés principalement en raison de l'économie des coûts sur les produits chimiques de l'usine de traitement des eaux;
- Administration générale : Une économie de 1,9 M\$ a été remarquée en administration générale en raison de l'enveloppe annuelle budgétée pour les imprévus, mais pour lesquels les sommes d'argent sont transférées ensuite dans les services ainsi qu'une diminution des dépenses en frais de services juridiques externes ;
- Frais de financement : Moins élevés de 0,4 M\$ en raison notamment de la charge d'intérêt pour le régime de retraite moins élevé que prévu.

SURPLUS CUMULÉ

Au début de l'année 2025, le solde était de 19,1 M\$. Notons aussi l'entrée en fonction des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS). Cette nouvelle norme comptable nous met dans l'obligation de constituer en quelque sorte une réserve afin d'éliminer correctement les matériaux de construction qui contiennent de l'amiante, de la peinture au plomb ou d'autres matériaux lorsqu'une obligation légale d'élimination adéquate s'applique.

À la suite des divers calculs, notamment l'ajout du surplus de 8,3 M\$, du retraitement OMHS de 3,8 M\$ et de l'utilisation de 6,9 M\$ pour équilibrer le budget 2026, le surplus cumulé s'élève maintenant à 17,3 M\$.

« Avec la mise à jour du surplus cumulé, notre stratégie sera légèrement adaptée. Ainsi, nous sécuriserons les deux prochains budgets tout en augmentant le fonds de roulement afin de réaliser plusieurs projets. Nous croyons qu'elle assure un bon équilibre tout en inspirant confiance à la population », a déclaré Michel Desbiens.

DETTE

Au 31 décembre 2025, la dette totale de la Ville de Baie-Comeau est de 77,2 M\$ tandis que la **dette à la charge des citoyens s'élevait à 58,9 M\$, en hausse de 0,7 M\$.**

« Le ratio de subventions que nous recevons par rapport à notre endettement à long terme demeure très favorable. Nous devons poursuivre dans cette voie en recherchant activement des subventions avant de concrétiser nos projets, tout en ayant en tête la capacité de payer de nos citoyens », a conclu M. Desbiens.

- 30 -

Source :

Pierre-Olivier Normand

Agent aux communications

418 296-8360

Ponormand@ville.baie-comeau.qc.ca